

Chers Parents, Chers Adolescents,

La Structure Municipale Jeunesse du Plessis-Bouchard est un dispositif dédié et pensé pour répondre aux besoins et aux attentes des jeunes. L'ensemble de l'équipe s'engage à offrir un environnement sûr et accueillant pour tous. En retour, il est essentiel que chaque jeune adopte un comportement responsable et respectueux afin de préserver une dynamique positive au sein du groupe et de contribuer à une ambiance sereine et bienveillante.

Cette charte a pour objectif de rappeler le fonctionnement de la structure ainsi que les règles de vie collective et de bonne conduite. Elle s'applique à l'ensemble des temps encadrés par le Service Jeunesse : au sein de la structure, lors des temps d'accueil libre, ainsi que lors des déplacements et activités/séjours extérieurs organisés par le service.

Celle-ci représente un véritable **contrat de confiance mutuelle entre les jeunes, leurs familles et l'équipe du Service Jeunesse**. Elle repose sur des valeurs essentielles de respect, de responsabilité, d'écoute, de tolérance et de vivre-ensemble, indispensables au bon fonctionnement de la structure et à l'épanouissement de chacun.

Nous vous demandons, **parents et adolescents**, d'en prendre soigneusement connaissance et de la signer pour accord.

1. ENGAGEMENT DU JEUNE, en signant cette charte, je m'engage à :

- Adopter un comportement respectueux envers les autres jeunes et l'équipe encadrante,
- Respecter les règles de fonctionnement de la structure et les consignes données par l'équipe ou autres encadrants,
- Prendre soin des équipements, du matériel et des installations mis à disposition,
- Participer aux activités de manière positive, constructive et respectueuse des autres,
- Faire preuve de responsabilité et d'autonomie en prenant connaissance de l'ensemble des informations pratiques concernant mes activités : horaires, lieux de rendez-vous, repas, tenue adaptée, etc...
- Participer activement à la vie collective en faisant preuve d'entraide, de solidarité et d'esprit d'équipe,
- Informer l'équipe de toute absence ou impossibilité de participer à une activité dans les meilleurs délais,
- M'investir dans la diversité des activités proposées par la Structure Municipale Jeunesse et ne pas limiter ma participation aux sorties de loisirs et/ou séjours uniquement,
- Comprendre que le nombre de places peut être limité pour certaines activités et respecter les modalités de sélection mises en place par l'équipe dans un esprit d'équité et bienveillance.

2. CONSÉQUENCES EN CAS DE NON-RESPECT, je comprends que tout manquement à ces engagements peut entraîner les mesures suivantes :

- Avertissement verbal par l'équipe encadrante, et mise en place du système de carton jaune et rouge en cas de non-respect de l'avertissement à plusieurs reprises,
- Exclusion temporaire d'une activité ou retrait de plusieurs activités à venir, selon la situation,
- En cas de persistance des comportements inappropriés, exclusion définitive de la Structure Municipale Jeunesse.

3. ENGAGEMENT DES FAMILLES, en tant que parent ou tuteur légal, je m'engage à :

- Soutenir et encourager mon enfant à respecter l'intégralité des engagements et règles définis dans cette charte,
- Me tenir moi-même informé des informations pratiques communiquées par le service jeunesse,
- Être disponible pour échanger avec l'équipe ou la Direction si nécessaire,
- Coopérer avec le Service Jeunesse en transmettant les documents demandés dans les délais impartis,
- Respecter l'équipe encadrante et son rôle, en acceptant les conséquences mentionnées ci-dessus si mon enfant ne respecte pas les engagements pris.

Je soussigné(e),, ainsi que mes parents/tuteurs.....,
reconnaissons avoir pris connaissance de l'ensemble du règlement et nous engageons à le respecter.

Fait au :

Le :

Signature de l'Adolescent :

Signature des Parents/Tuteurs :